

LA NOTION DE PARTICULES

à la recherche d'un cadre théorique

2.1 Particules en birman

2.2 Particule énonciative vs. marque grammaticale

2.3 Particules et fonctions discursives

2.4 Notion de particule énonciative

2.1. Particules en birman

Nous avons discuté très brièvement des morphèmes dépendants, dits « particules » dans le Chapitre 1 [cf. 1.3.2.2]. Si notre description peut paraître trop générale, c'est à dessein, car il s'agit d'éléments linguistiques polysémiques et polyfonctionnels que les linguistes ont toujours du mal à définir et à classer d'une manière uniforme et univoque. C'est pourquoi il nous semble important de leur consacrer un chapitre séparé afin de bien mettre en évidence leurs caractéristiques particulières qui intriguent les étudiants comme les linguistes depuis toujours. Nous tenterons ensuite de les analyser à travers une enquête sur leur usage réel en contexte, à l'aide d'un corpus du birman parlé contemporain.

D'une manière générale, les recherches précédentes sur les morphèmes dépendants en birman, à l'instar des grammaires traditionnelles et/ou dans le cadre des théories de linguistique formelle, ont le plus souvent cherché à définir leurs fonctions dans les constructions syntaxiques. Grâce à certains travaux novateurs (cf. Bernot, 1980, Bernot et al. 2001 ; Okell, 1969, 1994, Okell & Allott, 2001, parmi les œuvres de référence les plus connues) nous connaissons aujourd'hui le rôle que jouent ces morphèmes dépendants birmans en tant que marques grammaticales, *i.e.* morphèmes qui spécifient les relations entre les parties du discours dans une construction syntaxique. Ils ont ainsi reçu des noms tels que *particule* (également *particle* chez les anglophones) ou *marque/marqueur* (de même *marker* pour les anglophones) ou tout simplement *grammatical forms* chez Okell & Allott (2001), dont le travail fait référence et fréquemment cité dans les travaux sur le birman.

Toutefois deux points obscurs demeurent : nous restons sur notre faim avec deux points d'interrogation :

(i) tous les morphèmes dépendants ne remplissent pas de fonctions grammaticales [par exemple, နေ့ၣ်/ၵၢ²/ en fin d'énoncé assertif (2.1) ou injonctif (2.2)].

N.B. Provisoirement, avant d'arriver à nos définitions plus précises des fonctions discursives des morphèmes dépendants, on les glose tous comme PTCL (pour 'particule'). Lorsqu'un morphème dépendant est employé avec une fonction grammaticale en revanche, on lui attribue une glose qui correspond à cette fonction grammaticale.

(2.1) သွာ: မယံ နေ့ၣ်။
 θwa³ mε² ၵၢ²
 aller MFV **PTCL**ⁱ
 Au revoir [littéralement : '(je) m'en vais, d'accord ?'].

(2.2) မြိန်မြိန် စာ: နေ့ၣ်။
 meiN².meiN² sa³ ၵၢ²
 de bon appétit manger **PTCL**
 Mange de bon appétit! OU Mange bien !

En outre, parmi ceux qui remplissent des fonctions grammaticales, certains ne sont pas obligatoires en ce qui concerne la grammaticalité (l'acceptabilité) de l'énoncé. Par exemple, က/ka¹/ qui s'attache au nom ou au syntagme nominal n'est pas obligatoire, comme le montrent (2.3) et (2.4), qu'il désigne le syntagme nominal qui le précède comme actant, agent, ou sujet grammaticalⁱⁱ.

(2.3) မေမေ (က) ပြော တယ်။
 me².me² (ka¹) pya³ tε²
 maman MSN dire MFV
 Maman a dit (quelque chose).

(2.4) မေမေ ပြော တာ (က) မှန် တယ်။
 me².me² pya³ ta² (ka¹) m^haN² tε²
 maman dire SUBV MSN ê. vrai MFV
 Ce que dit maman est juste!

ⁱ « Interjection finale, *hein ? n 'est-ce pas ?* souvent employé lorsqu'on demande gentiment un service ou autre chose ; à son interlocuteur » [Bernot, *Dictionnaire birman-français, Fasc. 8* : p.108]

ⁱⁱ Les termes que suggèrent différents linguistes, d'après les exemples (certains s'opposent même au terme « sujet » pour désigner /ka¹/). Nous les gardons tels quels ici, tout en reconnaissant qu'il s'agit des notions sur des plans différents.

Alors quel est le rôle de ces morphèmes dépendants quand ils ne remplissent pas de fonctions grammaticales, ou s'ils ne sont pas obligatoires dans la construction syntaxique ?

(ii) Secundo il est difficile, voire impossible, de les ranger dans une seule catégorie comme on le fait pour les parties du discours telles que *noms, verbes, prépositions*, etc. Certains sont équivalents aux prépositions en français (telle que *à, de, sur*, etc.)ⁱ mais d'autres non ; certains ont des fonctions grammaticales (telles que *marqueur de lieu, de fin de phrase*, etc.) mais d'autres non. **Alors comment peut-on les classer dans le système linguistique du birman d'une manière systématique et cohérente ? Faut-il les classer tous de la même manière et dans une seule et unique catégorie ?** Nous tâcherons de répondre à ces questions, mais ce présent travail n'étant pas un inventaire complet, nous ne pourrons offrir que des pistes.

Dans un premier temps, comme un point de départ et, faute d'une meilleure solution ainsi que pour la simplicité, nous proposons de les appeler tous, par exclusion, « particules ». Essayons d'attribuer le terme « particules » à tous les morphèmes dépendants (i.e. ceux qui s'attachent toujours à un autre morphème indépendant ou dépendant, à un syntagme verbal ou nominal, ou à un énoncé entier) qui résistent à toute spécification grammaticale. La valeur sémantique des particules dépend des morphèmes (ou des syntagmes) auxquels ils s'attachent. Ainsi à elles seules sans aucun contexte (syntaxique ou situationnel), il est impossible d'interpréter leurs sens juste, grammatical ou autre.

Nous devons cependant souligner que nous en sommes arrivé à cette proposition (bien que provisoire) non sans tenter de la préciser davantage. Définir le terme particule n'est pas chose simple. L'examen de nombreuses études sur le sujet nous confirmeⁱⁱ qu'il n'y a pas encore de consensus jusqu'aujourd'hui entre les linguistes qui utilisent le terme « particule ». Feuillet (1987) a étudié la question du statut des particules dans certains dictionnaires de linguistique et a observé que « ... soit que le terme est passé sous silence (comme dans celui rédigé sous la direction de B. Pottier (1983) et intitulé *Le Langage* ou dans celui de O. Ducrot et Todorov (1972) *Dictionnaire encyclopédique*

ⁱ En birman - ကို /ko²/ ; ကာ /ka¹/ ; ပို /po²/ , respectivement.

ⁱⁱ Ce qui nous semble à la fois rassurant (qu'il s'agisse en effet d'une question importante et qu'il y ait le consensus au sujet de sa complexité) et décourageant (si l'on est à la recherche d'une terminologie universelle/ typologique, qui n'est pas notre objectif ici).

des sciences du langage), soit que les définitions qu'on en donne sont très vagues » (p. 11). Feuillet cite, à titre d'illustration, D. Creissels (*Unités et Catégories grammaticales*, 1979, pp. 199-202) qui a proposé certaines caractéristiques qui définissent les particules. Comme nous, Creissels considère que « ce sont des morphèmes » (*morphèmes dépendants* pour le birman) et propose la caractérisation suivante :

« à la différence des autres catégories de morphèmes, les particules ont un rôle marginal en ce sens qu'elles ne participent pas organiquement à la construction de constituants ou de propositions, mais ce surajoutent en quelque sorte à des structures déjà formées ».

« Syntaxiquement marginale [...] les particules ont par contre un rôle de premier plan au niveau de la construction du discours, puisque leur caractéristique sémantique générale est de véhiculer des valeurs relevant de l'insertion d'une proposition dans le discours [...] Une particule peut être incidente à un constituant, ou à une proposition tout entière »

(cité dans Feuillet, 1987 :14)

Fernandez-Vest (1994) rejoint ces observations (citant celles de Feuillet) ; elle remarque que « les particules ont mauvaise réputation, chez les usagers des langues comme chez leurs analystes » et que « c'est certainement le terme qui a le plus d'emplois malgré sa définition aussi vague que peu opératoire » (ibid., p.2). De même pour Ameka (1998) « le terme *particule* a, en linguistique, plusieurs utilisations. On l'utilise pour faire référence à des morphèmes fonctionnels (grammaticaux) par opposition à des morphèmes lexicaux » (p.179). Jacquesson (2012, communication personnelle) fait remarquer qu'il est difficile de refuser du « sens » aux morphèmes dits fonctionnels, et donc qu'une opposition stricte entre « lexical » et « fonctionnel » n'est valide ni en synchronie ni en diachronie ; qu'en outre l'emploi de certains noms montre leurs implications fonctionnelles (comme lorsqu'on dit « la nuit » pour dire « pendant la nuit »). Or définir « fonctionnel » n'est pas moins compliqué. Ameka remet en cause par ailleurs la définition de Hartmann (1994 :2953) qui inclut « tous les termes invariables qui ne sont pas des prépositions, des conjonctions ou des adverbes », en soulignant deux aspects très importants, (qui concernent particulièrement le birman) : (a) Hartmann présente une définition négative : il définit ce qui n'est pas particule sans dire ce qu'est une particule ; (b) la définition de Hartmann n'est pas applicable à des langues dans lesquelles il y a d'autres mots que les prépositions, les conjonctions et les adverbes qui sont invariables. Il est vrai que tout morphème – dépendant ou indépendant – est invariable en birman, mais faute de meilleure solution à l'heure actuelle, nous employons également le terme « particule » par exclusion. Comme le dit

Jacquesson (communication personnelle), il s'agit d'une catégorie « reliquat » : les particules sont ce qui reste quand on a presque réussi à tout classer. Selon lui, les sources de l'imprécision constante de la fonction des particules amalgament souvent deux plans différents : d'une part l'idée que ces particules servent à 'lier', à 'conjoindre' (les fonctions 'grammaticales' à notre sens) ; d'autre part l'idée qu'elles servent à faire entendre les affects (ce qui correspond aux fonctions discursives, que nous comptons identifier dans l'emploi des particules birmanes).

Quoiqu'il en soit, nous trouvons que bien des caractéristiques récurrentes (donc potentiellement prototypes ?) des particules telles qu'elles sont définies pour d'autres langues se manifestent dans les particules birmanes en question. Parmi ces caractéristiques, nous en retiendrons trois pour notre définition :

- elle est une « partie infime » invariable (*Dictionnaire Robert*), un mot bref (cf. Fernandez-Vest, 1994). Si cette caractéristique semble peu signifiante pour le birman, une langue avec tendance monosyllabique, nous la retenons tout de même comme un aspect pertinent (du moins jusqu'à preuve du contraire) pour la définition des particules. Il est vrai que certaines fonctions discursives se réalisent par la combinaison de deux (ou plus de deux) particules, mais il n'y a pas de doute que toutes les particules birmanes sont des lexèmes brefs ;
- il s'agit d'un morphème non-autonome qui forme une unité accentuelle avec le mot auquel il s'attache (cf. Dubois 1973). C'est pourquoi nous les définissons comme « morphème dépendant » [cf. 1.3.2.2] ;
- elle a un rôle « marginal » (cf. Creissel, 1979 ; Feuillet 1987) car elle ne contribue pas à la construction syntaxique mais, c'est sa caractéristique sémantique qui la place au premier plan au niveau de la construction du discours. Or, ce qui nous semble indiscutable dans les définitions actuelles des particules (de diverses langues) c'est que beaucoup d'entre elles sont basées sur les fonctions grammaticales.

Il est nécessaire de préciser encore la nature des particules en birman. En somme elles sont toutes des morphèmes dépendants qui sont invariables et servent d'éléments de composition ou de liaison. Comme élément de composition, on trouve par exemple, préfixe $\text{æ}/\text{ə}/$ et suffixe $\text{oo}/\text{ta}^2/$ pour nominaliser les verbes ou syntagmes verbaux, [cf. (a) et (b) respectivement dans le Tableau 47)] ;

En écriture birmane	En birman	En français
သိ-	θi ¹	savoir
(a) အ + သိ	ʔə + θi ¹	/ʔə/+savoir = la connaissance
(b) သိ + တာ	θi ¹ + ta ²	Savoir+ /ta ² /=ce qu'(il) sait

Tableau 47 : exemples de particules qui servent de nominalisateur

Comme élément de liaison, on trouve par exemple, နဲ /nɛ¹/ qui sert de marque d'accompagnement entre deux syntagmes nominaux, équivalent de la conjonction 'et' en français [cf. (c)]; တဲ /tɛ¹/ qui sert de marque de citation, signalant l'énoncé (d) comme discours indirect, dont la partie /la² mɛ¹/ 'il viendra' représente le discours direct, [cf. Tableau 48].

En écriture birmane	En birman	En français
(c) ဆီ + နဲ + ဆာ	s ^{hi} 2 + nɛ ¹ + s ^{ha} 3 Huile + MSN + sel	Huile et sel
(d) လာမယ် + တဲ ။	la ² mɛ ¹ + tɛ ¹ venir MFV + CIT	(on) a dit qu'(il) viendra.

Tableau 48 : exemples des particules équivalentes de conjonction *et* & marque de citation

Mis à part ces exemples fabriqués, dont les fonctions (la plupart grammaticales) sont faciles à démontrer, des problèmes surgissent inévitablement lorsqu'on tente de définir d'autres particules en birman. Examinons par exemple quelques morphèmes dépendants qui puissent tous appartenir à la catégorie « particule ». Okell (1969) leur consacre un volume entier (cf. *A Reference grammar of colloquial Burmese* II) avec des descriptions détaillées de chaque particule. Okell & Allott (2001) les reprennent sous forme de « grammatical forms ». Le *Manuel birman* de Bernot et al. (2001) présente également un inventaire assez complet des mêmes morphèmes dépendants, et les classe sous diverses catégories (désignées par divers termes tels que *marque verbale*, *auxiliaire*, etc.). Vu ces travaux, on serait tenté de dire que les particules forment une liste fermée. Or ce serait peu judicieux de le décider sans déterminer d'abord les critères (ou caractéristiques) des particules, ce qui représente effectivement une tâche bien complexe, vu la diversité des termes utilisés pour désigner le même morphème en birman. Par exemple, နဲ /k^hɛ¹/, lexème défini comme *marque verbale* (Bernot et al., 2001) qui « établit une démarcation entre le procès exprimé par le verbe qu'il suit et le moment de l'énonciation » (p.55) est sans aucun doute un morphème dépendant, car

il se manifeste toujours attaché à un verbe ou à un syntagme verbal, comme le montrent (2.5) et (2.6).

(2.5) စာ: ခဲ မယ်။
 sa³ k^hε¹ mε²
 manger **REVOL** MFV
 (J)'aurai mangé. (avant de venir)

[Bernet et al. 2001 :56]

(2.6) လိုက် ခဲ။
 lai? k^hε¹
 suivre **REVOL**
 Viens avec (moi) !

Chez Okell & Allott (2001), ခဲ /k^hε¹/ est un verbe modalⁱ qui n'a d'ailleurs pas d'équivalent en anglais. Pour le même morphème, Vittrant (2007) utilise le terme de « particule verbale » (p.343-347). Pour elle, une particule sert à exprimer la modalité, et elle emploie également les termes génériques : « particules grammaticales » qui englobent des marques verbales de fin de phrase, marques syntaxiques et connecteur, inter alias (p.89) et « particules énonciative » (p.98). Vittrant est une des rares personnes qui applique le terme « énonciatif » en ce qui concerne les fonctions des particules en birman. Mais sa définition de l'énonciatif est différente de la nôtre : elle fait une distinction entre particule facultative et particule obligatoire en faisant référence aux phrases interrogativesⁱⁱ. Or, selon nous, une particule énonciative/discursive est par définition facultative puisqu'elle n'a pas d'effet sur la grammaticalité de la proposition où elle « s'ajoute ».

En résumé, parmi les particules que nous étudions, il y a celles que les autres auteurs considèrent comme « auxiliaire, modal, particule », etc., dont certaines résultent d'une grammaticalisation. Par exemple, en tant que verbes principaux, လာ- /la²/ ou သွား- /θwa³/ signifient respectivement 'venir' et 'aller'. Ils sont maintenant grammaticalisés et fonctionnent également en tant que verbes auxiliaires : ainsi,

ⁱ Vb mod, *back there, back here* ... No satisfactory translation équivalent in English, though, according to context, phrases like « back theref », « back hère » serve a handy mnemonic purpose... has four main uses in relation to space and the relative position of speaker and hearer at the time of the action. (ibid., p.24)

ⁱⁱ « Cette particule énonciative est facultative avec certains types de phrase – i.e. les phrases exclamatives -, obligatoire avec d'autres – i.e. les phrases interrogatives -, et amalgamée au morphème de la modalité factuelle (REALIS, IRREALIS) dans la phrase assertive » (Vittrant, 2007 : 98)

attachés à un verbe ou un syntagme verbal, ils précisent la progression d'un état ou d'une action, comme l'illustrent les exemples dans (2.7).

- | | | | | | | |
|-------|-------------------|-----------------|-----------------|-------------------|------------------|-----------------|
| (2.7) | ပိန် | လာ | တယ်။ | ပိန် | သွား | တယ်။ |
| | peiN ² | la ² | tɛ ² | peiN ² | θwa ³ | tɛ ² |
| | maigrir | PROG | MfV | maigrir | DEF | Mfv |
| | (Il) devient | maigre. | | (Il) a | maigri. | |

Ce phénomène soulève probablement un problème de terminologie et de conceptualisation en l'absence de définitions consensuelles, en ce qui concerne le rôle et les fonctions des particules. En outre, afin de déterminer si les particules représentent une liste fermée ou non, il faudrait tenir compte du phénomène de grammaticalisation qui suppose une étude diachronique. Or l'aspect diachronique reste en dehors de notre sujet.

Prenons d'autres exemples de morphèmes dépendants. Certains sont munis d'une valeur sémantique relativement « stable » (ex. ရဲ-/ye³/ 'oserⁱ ; avoir le courage, l'audace, la témérité deⁱⁱ ; ချင်-/c^hiN²/ 'vouloir', marque verbale du désidératif, de l'envie, du besoin, de l'imminence, pour les êtres vivantsⁱⁱⁱ) mais pour d'autres, leur valeur sémantique est variable selon le contexte (ex. ကို/ko²/ sert à marquer le point d'aboutissement [cf. (2.8)], le complément direct du procès [cf. (2.9)], le temps (moment ou durée envisagé) [cf. (2.10)], et même l'exclamation. [cf. (2.11)].

- | | | | | |
|-------|-------------------------------------|--------------------|-----------------|--------------------------|
| (2.8) | အိမ်ရှင် | ကို | ပေး | မယ်။ |
| | ?eiN ² .ʃiN ² | ko ² | pe ³ | mɛ ² |
| | propriétaire | PTCL | donner | MfV |
| | (Je) donnerai | (quelque chose) au | propriétaire. | [marque d'aboutissement] |
-
- | | | | | | |
|-------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|
| (2.9) | မူရင် | ကို | ယူ | လာ | ခဲ့။ |
| | mu ² .yiN ² | ko ² | yu ² | la ² | k ^h ɛ ¹ |
| | original | PTCL | entrer | prendre | PTCL |
| | Apporte l'original. | | | | [marque du complément direct du procès] |
-
- | | | | | | | | | |
|--------|-----------------|----------------------------------|-----------------|--------------------|-----|--------|-----------------|-------------------|
| (2.10) | နေ့ | အခါ | ကို | ကျမ | မ | အိပ် | ဘူး | ။ |
| | ne ¹ | ?ə.k ^h a ² | ko ² | cə.ma ¹ | mə | ?ei? | bu ³ | |
| | jour | temps | PTCL | 1SGF | NEG | dormir | MfV | |
| | Je ne dors pas | pendant | la | journée. | | | | [marque du temps] |

[DBF. Fasc 1 : 122]

ⁱ (cf. verbe auxiliaire, *Dictionnaire birman-français*, Fasc 13 : 107)

ⁱⁱ (cf. verbe auxiliaire, Bernot et al., 2001 : 50)

ⁱⁱⁱ (cf. *Dictionnaire birman-français*, Fasc 3 : 97)

(2.11) $\text{ဒိ} \quad \text{လူ} \quad \text{မ} \quad \text{သွာ} : \quad \text{ဆေး} : \quad \text{ဘဲ} \quad \text{ကို} \parallel$
 $\text{di}^2 \quad \text{lu}^2 \quad \text{mə} \quad \text{θwa}^3 \quad \text{θe}^3 \quad \text{be}^3 \quad \text{ko}^2$
 ce... homme NEG partir encore PTCL PTCL
 Cet homme n'est pas encore parti !! [marque d'exclamation]

En fin de compte, les observations ci-dessus nous conduisant à poser de nouvelles questions au sujet des particules, en particulier d'ordre terminologique. Elles remettent en cause notre proposition d'utiliser le terme *particule* pour tous les morphèmes dépendants. Les questions sont les suivantes :

- **Est-ce que tous les morphèmes dépendants birmans peuvent être appelés particules ?**
- **Comment distingue-t-on donc un verbe modal ou une marque modale d'une particule (discursive ou énonciative) ?**
- **Si les caractéristiques sémantiques jouent un rôle important, comment les formuler par catégorie et, les utiliser comme critère fiable pour définir les particules : les particules avec le sens « plein » et « vide » ?**

Ce sont des questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses faciles. A travers ces catégories disparates, il y a des degrés de grammaticalisation fort divers, et la notion de grammaticalisation est également un phénomène complexe. Quoi qu'il en soit, quel que soit le terme employé, notre corpus suggère que les morphèmes qui se manifestent avec la plus grande fréquence sont tous des morphèmes dépendants (non autonomes) et, qui remplissent d'autres fonctions que les fonctions strictement grammaticales. En effet notre but est d'identifier ces « autres fonctions », à l'aide d'analyses détaillées en ce qui concerne leur emploi en contexte. A cette fin, à notre avis, il est nécessaire de leur attribuer une terminologie qui englobe les morphèmes qui font l'objet de notre enquête linguistique. Sur ce point, on notera que d'autres linguistes ont fait même le choix pour un domaine d'enquête semblable. Par exemple, Ameka (1998) qui (dans son travail sur les particules énonciatives de l'éwé, une langue d'Afrique) a pris comme solution d'utiliser le terme *particule* « dans un sens restreint pour faire référence à ces petits mots qui sont utilisés pour encoder le point de vue d'un locuteur sur une proposition ou une partie de proposition, et qui sont intégrés syntaxiquement à l'énoncé dans lequel ils apparaissent » (ibid., 180)

S'agissant de la deuxième question, nous considérons que la question au sujet de la modalité en rapport les fonctions discursives/énonciatives est pertinente pour notre

étude. Nous tâcherons donc d'en tenir compte lors de la description des critères utilisés pour définir des fonctions discursives [cf. 2.4].

2.2. Particule énonciative vs. marque grammaticale

Compte tenu des observations dans la section précédente et en fonction de notre objectif, nous proposons la solution pratique d'employer deux termes différents pour parler des deux fonctions différentes en ce qui concerne les morphèmes dépendants dans 1.3.2.2.

Lorsqu'un morphème dépendant remplit une fonction grammaticale et si nous en parlons, nous utilisons le terme « marque ». Nous précisons la fonction grammaticale spécifique qu'il représente, telle que *marque de fin de phrase* (2.12), *(marque) de subordonnée au verbe (nominalisateur)* (2.13), *marque de possession* (2.14) et ainsi de suite, dans les discussions [voir la liste des abréviations pour les gloses].

- (2.12) ᠋ᠰᠢ ᠋ᠲᠡᠮᠦᠪᠠ ᠋ᠮᠤ
 θi^1 te^2
 savoir MFV
 (Je) sais.
- (2.13) ᠋ᠳᠠ ᠋ᠰᠢ ᠋ᠳᠠ
 θu^2 θi^1 da^2
 il savoir SUBV
 ... ce qu'il sait
- (2.14) ᠋ᠴᠢᠮᠠ ᠋ᠶᠡ ᠋ᠠᠴᠢᠨ
 $cə.ma^1$ $yɛ^1$ $?ə.caN^2$
 je (f) MSN idée
 mon idée

Toutefois, les fonctions grammaticales n'étant pas l'objet principal de notre présente étude, en cas de doute pour certains termes grammaticaux, s'ils n'ont aucun apport sur la description des fonctions discursives, nous nous dispensons d'explication détaillée. Dans ces cas-là, nous privilégions un terme relativement connu ou approximatif, sans entrer dans la polémique de terminologie.

Nous adoptons en revanche le terme « particule (énonciative) » pour parler des morphèmes dépendants qui n'ont pas de fonction grammaticale (voir aussi 2.3.5 pour l'explication du choix). Notre choix de terminologie semble justifié selon les caractéristiques clés des particules (énonciatives) qu'ont soulignées d'autres linguistes :

elles sont les « mots brefs », qui appartiennent au « classement fluctuant dans les grammaires », et qui sont importantes « pour le fonctionnement discursif » (Fernandez-Vest, 1994 :3 ; Jacquesson, communication personnelleⁱ).

2.3. Particules et fonctions discursives

Les résultats de mes recherches précédentes basées sur un corpus birmanⁱⁱ de 175 000 motsⁱⁱⁱ sur l'emploi des particules [cf. Hnin Tun, 2004 ; 2006] ont mis en lumière leur nature discursive. S'inscrivant principalement dans les théories de l'analyse du discours^{iv} de la tradition anglo-saxonne (formulées d'après le système linguistique de l'anglais), ces études ont fait ressortir les fonctions discursives^v que remplissent les particules birmanes. S'appuyant sur les principes de l'analyse conversationnelle^{vi}, l'analyse fonctionnelle (*systemic functional analysis* SFL) qui met un accent sur l'aspect social de la communication tel qu'un système de sémiotique sociale^{vii} et l'analyse de genre^{viii}, ainsi que sur de nombreuses approches pragmatiques des marqueurs discursifs^{ix} l'étude détaillée de Hnin Tun (2006) montre que quatre des six particules birmanes examinées (က /ka¹/ en position post-nominale; တတံ /tə¹/ en position post-nominale ou verbale; တာ /ta²/ et တေ /tə²/ en fin de l'énoncé verbal) remplissent des fonctions discursives, et que leurs valeurs sémantiques sont étroitement liées à leurs

ⁱ « Quant au terme spécial de 'particule', qui signifie à l'origine 'petite partie, petit morceau', il a été d'emblée employé, en contexte grammatical, pour désigner des petits mots invariables que l'usage scolaire voyait à travers la syntaxe ('des mots de liaison') puisqu'il n'était pas possible de leur trouver un sens ordinaire ».

« Puisque l'analyse des catégories du lexique s'est faite, depuis au moins Aristote et les Stoïciens, sur des critères qui recourent les plans pas totalement distincts de la logique (sujet et prédicat, qui sont le point de départ de l'analyse en nom et verbe / les autres), de la sémantique (les mots qui ont un sens / les autres), de la morphologie (les mots qui se déclinent ou conjuguent / les autres), enfin de la syntaxe quand il s'est agi de grouper ce qui allait ensemble dans l'énoncé et de discerner les syntagmes nominaux et les syntagmes verbaux, les 'particules' sont ce qui reste – et donc ce que les plans d'analyse évoqués ci dessus n'ont pas pu saisir » (Jacquesson, communication personnelle).

ⁱⁱ Ce travail est en fait une étude comparative des marqueurs discursifs en birman et en anglais, à l'aide des corpus du discours parlé dans les deux langues

ⁱⁱⁱ Nous comptons les syllabes en birman. Voir 1.2 et 3.2, p. pour l'explication.

^{iv} N.B. Selon Tannen (1989) pourtant « The term 'discourse analysis' does not refer to a particular method of analysis. It does not entail a single theory or coherent set of theories. Moreover, the term does not describe a theoretical perspective or methodological framework at all. It simply describes the object of study : language beyond the sentence. » (p. 6)

^v également *discourse functions* en anglais

^{vi} cf. les travaux ethnométriques dans les années 60, notamment de Sacks, Schegloff & Jefferson ; Sinclair & Coulthard, 1975 ; Eggins & Slade, 1997 ; McCarthy & Slade, 1997 inter alias

^{vii} cf. Halliday, 1978 ; Labov, 1972 parmi les plus connus

^{viii} cf. Biber & Conrad, 2003

^{ix} cf. Schiffrin 1987 ; Fraser 1996 ; Brinton 1996 ; Carter & McCarthy, 2006 ; Blakemore 1987, 1988 ; Schourup, 1985 ; Maynard, 1993 ; Jucker & Ziv 1998, inter alias

fonctions discursives (ibid. p.308). Elles partagent plusieurs caractéristiques (mais pas toutes) avec les marqueurs discursifsⁱ tels qu'ils sont décrits dans la littérature sur les marqueurs discursifs pour d'autres langues (la plupart sur l'anglais pourtant). Les critères d'identification des marqueurs discursifs en birman (tous représentés par des particules) utilisés dans nos recherches précédentes sont les suivantsⁱⁱ :

- Ils expriment un sens procédural et non conceptuel : ils transmettent un sens pragmatique, interactionnel, affectif ou émotif.
- Pour la plupart, ils ne sont pas obligatoires dans la construction syntaxique, mais le choix de telle ou telle particule est associée à un sens discursif précis.
- Contrairement aux langues européennes, ils occupent la position finale dans la phrase (subordonnée) ou l'énoncé.
- Ils peuvent être des particules monosyllabiques ou polysyllabiques.
- Ils sont dépendants dans la séquence du discours, éléments dépendant d'un mot proche et marquant un sous-ensemble du discoursⁱⁱⁱ.
- Ils fonctionnent au-delà de l'énoncé, et leur sens est à interpréter selon le contexte qu'ils soient (ou non) codés linguistiquement dans l'énoncé précédent.
- Ils relèvent de l'activité langagière et non de la construction syntaxique : ainsi ils servent de signaux pour l'organisation et la gestion de l'interaction.

Dans le prolongement de ces travaux, la présente étude propose une enquête plus approfondie sur les fonctions discursives d'un plus grand nombre de particules, d'une part avec un corpus plus important (plus de 250 000 syllabes). Cette étude prend en compte les acquis théoriques et méthodologiques de la linguistique de l'énonciation, telles qu'elle est développée en France. C'est une question, que de savoir si les particules du birman ont des fonctions discursives ou énonciatives. Nous abordons ce point en 2.3. Un bilan des études sur le sujet (*i.e.* tout ce qui est discursif ou énonciatif selon le linguiste ou selon son approche d'analyse) nous révèle qu'il s'agit en France d'une (jeune) tradition qui est considérée d'ailleurs comme une « variante francophone de la 'pragmatique' d'origine anglo-saxonne » (Fernandez, 1994 : 3, à propos de la tradition francophone de l'énonciation). Ainsi, la plupart des chercheurs français font

ⁱ *discourse markers* en anglais aussi

ⁱⁱ Traduit de l'anglais (cf. Hnin Tun, 2006, p.154)

ⁱⁱⁱ Traduction de : « sequentially dependent elements, which bracket units of talk » (cf. Schiffrin, 1987 : 31), la définition la plus connue des *discourse markers* dans les travaux anglophones.

souvent référence aux œuvres de leurs homologues anglophones dans leurs travaux de recherche sur les fonctions discursives ou énonciatives. Selon les travaux de Fernandez-Vest (1994) sur les particules énonciatives, dont nous nous inspirons, d'un point de vue épistémologique, le champ énonciatif est divisé en deux grandes tendances : « l'une, d'inspiration néostructuraliste et européenne (française en particulier), dite de 'l'énonciation au sens étroit du terme' ; l'autre, dite 'pragmatique', d'inspiration logique et anglo-saxonne » (p.22). C'est cette dernière – la tendance pragmatique – qui influence principalement notre présent travail.

2.3.1 La linguistique de l'énonciation : une tradition française

2.3.2 Contenu conceptuel vs. contenu procédural

2.3.3 Aspect interactionnel

2.3.4 Approche holistique

2.3.5 Notre choix du terme : particule énonciative

2.3.1. La linguistique de l'énonciation : une tradition française

La linguistique de l'énonciation est une idée d'origine française qui a été conceptualisée (dans les années 50-60) par Benveniste qui cherche à comprendre comment se produit le sens dans le discours ordinaire, et qui analyse la position de l'énonciateur dans la production d'un énoncé donné. Benveniste (1970) dans son *L'appareil formel de l'énonciation* insiste sur les conditions d'emploi des formesⁱ dans la langue. Selon lui, les formes représentent « ...un mécanisme total et constant qui, d'une manière ou d'une autre, affecte la langue entière ». Ainsi l'énonciation est pour lui la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [Benveniste, PLG II, p.80 ; 1970 :12]. Cette notion rejoint l'idée de « sujet parlant », introduite par Charles Bally qui souligne « l'importance dans le langage social de l'affectivité individuelle »ⁱⁱ. Cette idée est également exprimée par Fernandez-Vest (1994) pour qui

ⁱ Ce qu'on entend par là est « un ensemble de règles fixant les conditions *syntactiques* dans lesquelles les formes peuvent ou doivent normalement apparaître, pour autant qu'elles relèvent d'un paradigme qui recense les choix possibles. Ces règles d'emploi sont articulées à des règles de formation préalablement indiquées, de manière à établir une certaine corrélation entre les variations morphologiques et les latitudes combinatoires des signes (accord, sélection mutuelle, prépositions et régimes des noms et des verbes, place et ordre, etc.) ». (Benveniste, 1970 :12)

ⁱⁱ « Peut-être l'œuvre de Charles Bally qui, sous la modeste rubrique d'une « stylistique », osa affirmer l'importance dans le langage social de l'affectivité individuelle, n'est-elle pas une « nouvelle matrice » au

« la démarche énonciative ... tend à intégrer le sujet dans le système même de la langue » (p.22). C'est le locuteur qui est au centre car « la relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation » (Benveniste, 1970 : 13). En effet lorsqu'on considère les particules énonciatives en birman, on constate que le locuteur se sert des formes linguistiques (telles que les particules) pour formuler et signaler la relation entre lui et son message vis-à-vis de son interlocuteur.

Toutefois l'approche de Benveniste pour qui l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours, est globalement structuraliste, en raison notamment des aspects formels plus apparents de ses enquêtes sur les pronoms, les démonstratifs, et les marques temporelles. Néanmoins les chercheurs qui s'inscrivent dans la théorie de Benveniste ont étudié d'autres aspects du discours (tels que l'aspect discursif ou énonciatif, la force illocutoire, etc.). Mais, apparemment, chacun le fait dans une perspective un peu différente, même si les méthodes et les approches se recoupent. Cela explique qu'aujourd'hui on a une terminologie proliférante pour désigner les mêmes phénomènes. Comme l'a noté Fisher (2006) dans son ouvrage *Approaches to discourse particles*, les études qui sont consacrées aux fonctions pragmatiques dites discursives ou énonciatives, ressemblent à « une jungle »ⁱ. Dans le cadre de cette étude, nous ne prétendons pas de présenter l'évolution de la théorie de la linguistique énonciative ; nous nous limiterons à souligner les aspects pertinents pour nos analyses.

En premier lieu, il est important de faire une **distinction entre la phrase**, entité linguistique et, **l'énoncé**ⁱⁱ, ce qui est produit (à l'écrit ou à l'oral), tout **en tenant compte du contexte et du co-texte**. Comme le dit Jacquesson, « un énoncé, au sens d'une production linguistique en contexteⁱⁱⁱ, est le résultat oblique d'une sorte de négociation

sens où le serait la pragmatique » [cf. Fernandez-Vest (1994 : 23-24) qui cite Charles Bally : qu'est-ce qu'une « théorie de l'énonciation » ? (communication au Colloque « Histoire des théories de l'énonciation », Paris, 12-14. XII 1985, paru dans *Histoire Epistémologie Langage*, 1986, 8/2), dans J.L. Chiss et C. Puech, *Fondations de la linguistique*, p. 193-206 et 207-216.

ⁱ Un constat confirmé d'ailleurs par les linguistes énonciativistes français tels que Fernandez-Vest, Paillard, inter alias.

ⁱⁱ La même distinction se fait en anglais, entre *sentence*, unité linguistique qui contient au moins un prédicat (verbal) et *utterance* dont la longueur peut varier (théoriquement) d'un seul mot à un énoncé avec plusieurs subordonnants (ce dernier cas est en réalité assez rare dans le discours verbal spontané) qui représente une unité complète en soi.

ⁱⁱⁱ Voir aussi : « Il faut rappeler la distinction entre la *phrase*, considérée comme un être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences, et l'énoncé, qui est l'occurrence particulière, la réalisation *hic et nunc* de la phrase (...). En outre, il faut distinguer l'énoncé, qui est l'objet

entre des circonstances qui amènent quelqu'un à dire quelque chose, et ce que ce quelqu'un va dire ». Dans son propos, Benveniste explique que la question est de voir comment le « sens » se met en « mots ». De même, nous cherchons à mettre en lumière en birman comment le sens discursif se forme dans l'énonciation à travers des « mots » tels que les particules, alors qu'en français, il nous semble que c'est souvent par l'intonation que le locuteur exprime le même sens discursifⁱ. Prenons par exemple (2.15) où le locuteur appelle la personne nommée *San San*. Avec la particule ဧရ/ye²/ⁱⁱ qui s'attache à un nom propre (ou à un terme d'adresse), le locuteur rend son appel « sympathique » et « amical ». Ce sens discursif s'exprimera en français avec intonation (probablement montante).

(2.15) ဝံဝံ ဧရ
 San San ye²
 San San PTCL
 San San ! [avec intonation montante]

A l'instar de Benveniste qui propose de définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation, dans notre approche, il s'agit d'examiner les caractères formels de l'énonciation à partir de ses manifestations individuelles. Afin d'appréhender l'acte même de produire un énoncé, ce « caractère fugitif, caractère d'audibilité relative, une encapsulation dans la circonstanceⁱⁱⁱ » (on notera qu'il est quasiment impossible pour le linguiste d'étudier un acte d'énonciation naturel au moment même de l'énonciation), notre projet est d'examiner les items (lexicaux)^{iv} (les particules dans notre cas) qui sont les traces de l'énonciation, nous reprenons à Culioli la notion de marqueurs en tant que traces d'opération. Pour ce faire il ne suffit pas d'examiner ces items (lexicaux) dans des phrases, il est indispensable de les étudier dans les énoncés en contexte. Prenons par

produit par le locuteur ayant choisi d'employer une phrase, et l'énonciation, entendue comme l'action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire à donner à une phrase une réalisation concrète. » (Ducrot, 1985 : 95)

ⁱ Il nous faudrait une étude comparative bien structurée pour valider ou invalider cette observation.

ⁱⁱ [enclitique] suit un terme de parenté, un nom propre ou autre terme d'adresse, apostrophe amicale, parfois prononcée (*Dictionnaire Birman-Français*, Fasc. 13 :73) ; [appellative suffix], suffixed to a personal referent (e.g. a name or term of address) and used when calling or addressing someone, often pleading or remonstrating ; the creaky tone version is more emphatic or peremptory (Okell & Allott, 2001 : 183)

ⁱⁱⁱ « ...que les linguistes 'de terrain' connaissent bien, mais devant quoi nous sommes très dépourvus quand il faut aligner ces *énoncés* sur les phrases qu'on peut examiner de façon comparative » (Jacquesson, communication personnelle).

^{iv} Terme utilisé également par Paillard (cf. Franckel & Paillard, 1998 : 60, 62) ; Teubert, 2009, *Semes* 279 : 21 [<http://semen.revues.org/8923>]

exemple deux items lexicaux : က/ka¹/ (décrit traditionnellement comme ‘marque d’agent, de sujet, d’actant, de thème ou de point de départ’ⁱ) et လည်း/le³/ (qui signifie littéralement *aussi, également, de même*ⁱⁱ). Une étude détaillée de diverses collocations de ces deux particules dans le corpus révèle que le locuteur se sert de ces deux particules combinées pour exprimer (implicitement ou indirectement) un reproche, comme l’illustrent (2.16) et (2.17).

- (2.16) မေမေ က လည်း ခက် လိုက် တာ။
 me².me² ka¹ le³ k^he[?] lai[?] ta²
 Maman PTCL aussi difficile PTCL MFV
Ohⁱⁱⁱ maman, comme tu es difficile !

[cf. FICT : ThuBeq]

- (2.17) အဲဒါနဲ့ ကောင်မလေး က လည်း အူကြောင်ကြောင် နဲ့ ဆိုတော့ ...
 ?e³.da².ne¹ kɔN².ma¹.le³ ka¹ le³ ?u².kyɔN².kyɔN² ne¹ so².da¹ ...
 alors fille PTCL PTCL naive avec puisque
 Donc, comme la (pauvre) fille était un peu naïve, (elle a simplement noté ce qu’on lui a dit, qu’il « suffit de citer son nom à haute voix et tout le souhait se réalisera »).

[cf. NAR : MiThu]

Au niveau phrastique, sans considérer le contexte plus large, ce sens discursif passerait facilement inaperçu, nous conduisant à interpréter, à tort, *Maman est difficile aussi* pour (2.16) ; *Alors puisque la fille aussi est un peu naïve* pour (2.17).

2.3.2. Contenu conceptuel vs. Contenu procédural

En référence au modèle de Ducrot (1985) dans *Le dire et le dit*, nous donnons de l’importance à la distinction entre **le contenu conceptuel ou propositionnel ou référentiel** (*i.e.* des mots qui renvoient à des entités du monde : substantifs tels que *bibliothèque, thèse*; verbes qui désignent des événements tels que *écrire, souffrir*, etc.) et **le contenu procédural** qui n’a aucun effet sur la vériconditionnalité du contenu (ce sont des mots qui posent des instructions, des procédures sur l’utilisation des phrases dans la communication : pronoms personnels tels que *je, tu*; conjonctions tels que *et, donc*; adverbes tels que *en fait, d’ailleurs*, etc.). Cette distinction « conceptuel vs.

ⁱ cf. Bernot, 1978 ; Okell & Allott, 2001

ⁱⁱ *also, as well, too, in addition* (cf. Okell & Allott, 2001)

ⁱⁱⁱ Avec intonation en français.

procéduralⁱ» constitue un critère important pour l'étude des fonctions discursives en birman, tant pour les particules que pour le système des pronoms personnels, qui est d'ailleurs bien plus complexe qu'en français, par exemple. [voir aussi 1.3.2.1.1. b]. Comme nous l'avons brièvement expliqué auparavant, le pronom sujet (ou objet parfois aussi) n'est pas toujours obligatoire dans la construction syntaxique dans la mesure où aux yeux du locuteur le référent semble évident dans le contexte. En outre l'emploi (ou plus précisément la modulation de l'emploi) du pronom personnel peut avoir d'autres sens discursifs/énonciatifs en birman. Par exemple, en remplaçant le pronom de troisième personne du singulier သူ/θu²/ dans (2.18) par ဒါနိ/diN³/, un pronom également de troisième personne, mais qui a un sens péjoratif [cf. (2.19)], le locuteur exprime son mécontentement/sa colère envers la personne dont il s'agit dans son énoncé, qui a apparemment prononcé quelque chose de vexant pour le locuteur.

(2.18) သူ က ဒီလို ပြော သလား။
 θu² ka¹ di²lo² pya³ θə.la³
 3SG MSN comme ça dire QF
 Est-ce qu'il a dit (comme) ça?

(2.19) ဒါနိ က ဒီလို ပြော သလား။
 diN³ ka¹ di²lo² pya³ θə.la³
 3SG MSN comme ça dire QF
 Est-ce qu'il a dit (comme) ça? [avec un sens péjoratif]

De même, alors que le français se sert des pronoms disjoints pour un effet emphatique tel que 'moi' dans 'Je ne sais pas, **moi**', le birman a souvent recours à des particules énonciatives qui s'attachent au pronom personnel pour exprimer le sens discursif (de mettre l'accent sur le syntagme nominal auquel elle s'attache). Par exemple, မှ/m^{ha}¹/ (particule qui met l'accent sur le syntagme nominalⁱⁱ) après le pronom ကျနော်/cə.nə²/ dans (2.20) suggère une attitude défensive de la part du locuteur en réponse à un reproche de la part de son interlocuteur, de n'avoir pas dit/fait quelque chose.

ⁱ La même notion est connue chez les linguistes anglophones : cf. Ochs (1979); Blakemore (1987); Recanati (1987)

ⁱⁱ [စဉ်း - နာမ်ပုဒ်ကိုထင်ရှားစွာပြလိုရာတွင် ဆက်တွဲသုံးသောစကားလုံး cf. မြန်မာအဘိဓာန် *Dictionnaire Birman*, 2008 : 293]

Il est difficile de lui attribuer une valeur sémantique sans contexte, ce qui est une caractéristique typique des particules énonciatives : cela ne correspond exactement à aucun des sens proposés dans *Dictionnaire Birman-Français* Fasc. 12 :187-188 ; Okell & Allott (2001) distinguent au moins douze sens différents et consacrent 5 pages pour les définir.

(2.20) ကျနော် မှ မ သိ တာ။
 cə.nə² m^ha¹ mə θi¹ da²
 1SG.M MSN NEG savoir MFV
 (Mais) je ne savais pas, (moi??). [*i.e.* si je ne l'ai pas fait/dit, ce n'est pas de ma faute, car je ne savais pas].

Comme l'ont observé Dostie & Pusch (2007), ces marqueurs discursifs apparaissent d'habitude à des endroits stratégiques, ce qui contribue à rendre efficace les échanges interactionnels car ils « aident l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens purement propositionnel exprimé » (p.5).

En outre, comme l'ont déjà observé Franckel & Paillard (1998), l'énoncé ne représente pas un simple résultat d'un acte individuel d'un quelconque énonciateur. La valeur référentielle d'un énoncé n'est donc pas un donné, mais un construit. Pour notre travail, nous nous inscrivons dans cette idée de **co-construction entre l'énonciateur et son co-énonciateur** qui, pour ce faire, se servent (tous deux) des marqueurs discursifs. Ainsi, en ce qui concerne l'énonciation, Franckel & Paillard (1998) mettent en avant que « les formes agencées qui matérialisent (l'énonciation) renvoient moins à des valeurs qu'à des opérations de constitution de la valeur référentielle. Etudier l'énonciation, c'est alors étudier les modalités de constitution de cette valeur » (p.52).

En ce qui concerne notre enquête, nous nous appuyons principalement sur une approche pragmatique qui met l'accent sur les opérations énonciatives, en prêtant attention au rôle des interlocuteurs. Dans cette perspective, on tiendra compte de **l'intersubjectivité** qui est en effet un élément clé dans les théories de l'interaction (cf. Fernandez-Vest 1994 ; Traugott 1995 ; Kerbrat-Orecchioni 1980, 1992, 1994, inter alias). Cette dernière souligne par ailleurs que « les différentes parties en présence sont continûment (...) et simultanément en situation d'émission et de réception » (1989 : p. 10, 16). Nous envisageons ainsi de mettre en lumière comment le locuteur, face à son interlocuteur ou face à l'énoncé de l'interlocuteur (énoncé rapporté ou écrit) co-construit son énoncé, souvent en fonction de la valeur de la face qu'il tient à conserver, en tenant compte de cette présence de l'autre et/ou du contenu de son énoncé.

Nous nous inspirons également des théories de la politesse, qui reposent principalement sur la notion de face (territoire du moi, élaboration et projection de

ⁱ En réalité, il nous semble que le sens discursif de l'énoncé se forme par l'emploi de la particule énonciative /m^ha²/en combinaison avec une construction syntaxique qui se termine avec particule de fin d'énoncé /da²/.

l'image de soi). Selon cette notion de face (notamment mise au point par Goffman 1955, Brown & Levinson, 1987), il y a la face positive et la face négative. Une interaction peut mettre en jeu des **actes menaçants** (*Face Threatening Acts* ou *FTA*) comme la menace, l'ordre, la critique ou encore des **actes flatteurs** (*Face Flattering Acts* ou *FFA*) qui valorisent la face de l'autre. Kerbrat-Orecchioni (1999) fait remarquer que les FTA sont très souvent neutralisés par des FFAⁱ. Pour Fernandez-Vest (1994) il y a deux principes de face : « protection de la sienne et ménagement de celle des autres ». Reconnue souvent comme l'aspect le plus général de la politesse (un universel, qui serait « éviter la confrontation »), cette notion de face fait partie des paramètres qui déterminent les règles interactionnelles. C'est ce que constatent les énonciativistes français tels que Fernandez-Vest (1994) et Kerbrat-Orecchioni (1992), qui adoptent une approche interactionnelle dans leurs théories de l'énonciation. Nous observons effectivement que cette dimension de face tient une grande place dans les sociétés birmanes où il est important de respecter la hiérarchie (par l'âge ou par la situation socioculturelle), dans la vie active comme dans la vie personnelle ou familiale. Ce respect de la hiérarchie se manifeste systématiquement dans les activités langagières, y compris dans l'emploi des particulesⁱⁱ.

Reprenons (2.16) par exemple : puisque le moindre reproche explicite est mal vu chez les Birmansⁱⁱⁱ, surtout de la part de quelqu'un d'inférieur, s'adressant à son supérieur, la fille qui adresse à sa mère utilise ensemble deux particules –က+လည်း/ka¹ + lɛ³/ pour exprimer un reproche indirect à l'adresse de sa mère, tout en conservant les deux faces (la sienne et celle de sa mère). Certaines particules telles que –စဲး/zaN³/ ou – he¹/ ne peuvent s'employer qu'envers quelqu'un d'égal ou d'inférieur (par l'âge ou par la position socioculturelle). On notera également que cette dimension de face s'applique non seulement à des relations dans la hiérarchie, mais aussi à celles où,

ⁱ Elle l'illustre avec l'exemple suivant : dans « *Mais, reprends-en donc un peu* », « mais reprends-en donc » sert d'un intensificateur FTA (car c'est un acte directif) et « *un peu* » d'un minimisateur FFA (qui atténue l'ordre).

ⁱⁱ Il s'agit ici d'un phénomène tout à fait différent de celui de la « diglossie » où la différence entre les deux styles (birman formel et informel) se trouvent dans l'emploi des marques (grammaticales), et non dans celui des particules énonciatives/discursives.

ⁱⁱⁱ à ne pas prendre comme une valeur absolue mais comme une tendance et, relativement aux sociétés occidentales modernes où les jeunes ont également le droit de s'exprimer devant leurs aînés. Dans les sociétés birmanes (traditionnelles), cette notion de hiérarchie s'applique également aux frères et sœurs, i.e. les plus jeunes sont censés respecter les plus âgés.

pour une raison ou pour une autre, l'on attache de l'importance à la valeur de la face dans le cadre d'une interaction.

Prenons par exemple (2.21) : la locutrice pense que son amie, dénommée *Thwe* accompagne trop souvent son patron étranger qui aime se faire accompagner par ses secrétaires féminines dans diverses réunions, ce qui ramène à manquer le coup de téléphone de son fiancé birman (auquel la locutrice tient personnellement, et avec qui elle aimerait voir son amie fonder une famille). Elle « suggère » ainsi à *Thwe*, avec un léger reproche implicite (exprimé par $-\text{က}+\text{လည့်}:/\text{ka}^1 + \text{le}^3/$), de faire accompagner le patron par une autre fille – *MeMoe* par exemple, pour changer un peu.

(2.21) သွယ် က လည့် : ဟာ မေမိုး ကို ထည့် လိုက် ပေါ့။
 $\theta w\varepsilon^2 \text{ ka}^1 \text{ le}^3 \quad \text{ha}^2 \text{ MeMo} \quad \text{ko}^2 \text{ t}^h\varepsilon^1 \quad \text{lai}^? \text{ p}\alpha^1$
 ANTH PTCL *aussi* PTCL ANTH PTCL envoyer PTCL MFV
Oh *Thwe*, pourquoi pas envoyer *Me Moe*? (Pourquoi pas te faire remplacer par Me Moe pour cette fois-ci)

[cf. RP : KoKo]

Nous pouvons prendre d'autres exemples en ce qui concerne la politesse dans les expressions langagières. Nous savons tous que dans une interaction, on utilise rarement l'impératif lorsqu'on donne un ordre : en français on préfère souvent transmettre notre « ordre » avec des formules adoucissantes (souvent en forme interrogative) telles que « Tu peux fermer la porte, s'il te plaît ? ; Ça t'embêterait de fermer la porte ? », etc. En birman, en revanche, ce sont souvent les particules discursives/ énonciatives qui s'attachent à l'énoncé en position finale, qui peuvent servir « d'adoucissants ». Kerbrat-Orecchioni (1999 lors d'une conférenceⁱ) attire notre attention sur un phénomène intéressant en ce qui concerne les situations positives où le FFA (les actes flatteurs) sont concernés : « les remerciements (autre signe de cet envahissement de la politesse) ont tendance à être hyperbolisés dans une bulle inflationniste » : 'merci infiniment, mille mercis', etc. mais 'merci un peu' ne se dit pas. Quant au birman, c'est un autre phénomène que nous tenons à souligner. Tout d'abord, comme l'a observé un ethnologue françaisⁱⁱ, les Birmans ne se disent pas facilement 'merci'

ⁱ <http://www.lang.osakau.ac.jp/~benoit/fle/conferences/kerbratinter.html>

ⁱⁱ François ROBINNE (communication personnelle) ; attesté davantage par les récits de Denise BERNOT (2012, communication personnelle)

(ကျေးဇူးပဲ/ce³.zu³.be³/ⁱ) : il est inimaginable d’entendre cette expression par exemple lorsqu’un membre de la famille ou un ami passe le sel à table. Il semble que ce soit une expression réservée aux services importants. Par ailleurs, les apprenants de la langue birmane cherchent souvent l’équivalent du ‘s’il vous plaît’ (ou ‘please’ en anglais) qui, selon le dictionnaire anglais-birman se traduit en ကျေးဇူးပြု၍ /ce³.zu³ pyu¹.ywe¹/, တဆိတ်လောက် /tə.s^hei?¹.lə?ⁱⁱ/ii. Or en réalité, cette expression ne s’emploie que dans les situations formelles. Par ailleurs, en ce qui concerne les remerciements, les systèmes occidentaux et le système birman ne sont pas tout à fait comparablesⁱⁱⁱ. Dans une interaction ordinaire en revanche, ce sont des particules discursives/énonciatives qui serviront de l’équivalent birman^{iv} (du ‘s’il vous/te plaît’) comme l’illustrent (2.22) et (2.23).

[Le professeur qui s’adresse aux enfants]

(2.22) ငြိမ်ငြိမ် နေ ကြ နော်။
 neiN².neiN² ne² gya¹ nɔ²
 sans bruit rester PLV PTCL
 Restez tranquilles **s’il vous plaît** !

[Dans une lettre, demandant une réponse]

(2.23) စာပြန် လိုက် နော်။
 sa².pyaN² lai? nɔ²
 répondre PTCL PTCL
 Répondez **s’il vous plaît** ! OU Réponds (à ma lettre) s’il te plaît^v !

2.3.3. Aspect interactionnel de l’énonciation

Afin de comprendre le fonctionnement de l’énoncé, il est indispensable de tenir compte de l’aspect interactionnel, comme le souligne Benveniste :

« L’acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d’abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l’énonciation. Avant l’énonciation, la langue n’est que la possibilité de la langue. Après l’énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane

ⁱ Il y a plusieurs formules syntaxiques pour exprimer un remerciement : le mot clé et /ce³.zu³/.

ⁱⁱ မြန်မာစာအဖွဲ့။ အင်္ဂလိပ်-မြန်မာအဘိဓာန် (p.1036)

ⁱⁱⁱ cf. Bernot (2012, communication personnelle).

^{iv} Le dictionnaire donne également ဟုတ်ပြီလား/ho? pyi² la³/ ; ဆို/s^ho²/ ; နော်/nɔ²/ mais sans exemple en contexte (ibid.).

^v Ici on pourrait rendre /nɔ²/ par l’intonation en français.

d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour » (1970 :14)

S'inscrivant dans les théories de la linguistique de l'énonciation qui soulignent l'aspect interactionnel de l'énonciation, nous nous inspirons également des observations de Kerbrat-Orecchioni (1980). Selon elle, tout au long de l'interaction, les individus sont amenés à accomplir un certain nombre d'actes et pour ce faire, en suivant des **règles qui régissent les interactions verbales**, qu'elle présente en trois catégories:

- Règles qui permettent la gestion des tours de parole
- Règles qui régissent l'organisation structurale (ce qui représente la cohésion et la cohérence)
- Règles qui interviennent au niveau de la relation interactionnelle

(cf. Kerbrat-Orecchioni, 1996)

Mise à part la gestion des tours de parole, ces règles s'appliquent aux dialogues ainsi qu'aux monologues.ⁱ Il est évident que lorsqu'un individu exprime quelque chose, il tient compte (consciemment ou non) de son interlocuteur ainsi que de son message (qui doit être compréhensible pour l'interlocuteur). De même, l'interlocuteur signale son engagement dans l'interaction à travers les « régulateurs »ⁱⁱ qui sont des signaux d'écoute disant au locuteur qu'il est bien « branché » dans le circuit communicatif et, réclame de temps à autre des clarifications lorsqu'il en a besoin. Ces régulateurs peuvent avoir des **réalisations diverses : non-verbales** (le regard, mouvements de tête tels que hocher ou secouer), mais aussi à l'occasion froncement de sourcils, petit sourire, changement de posture...), **vocales** (hmm) ou **verbales** (*oui, bien sûr, ben non, tu m'étonnes...*).

Dans le présent travail, nous ne sommes concernés que par les réalisations verbales en birman et plus précisément par le sens discursif des particules (telles que celles qui accompagnent les régulateurs). Par exemple en birman on peut trouver des signaux d'écoute tels que အဲဒါ/ʔiN³/ 'oui' ; ဟုတ်/hoʔ/ⁱⁱⁱ 'oui' ; အေးလေ/ʔe³ le³/ 'oui' suivi de particule /le²/ qui signale en même temps qu'on soutient le propos du locuteur, etc. C'est ce genre de particule qui accompagne les régulateurs qui nous intéresse.

ⁱ Notre corpus se constitue en partie de quelques monologues.

ⁱⁱ (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1996)

ⁱⁱⁱ Diminutif de ဟုတ်လဲ /hoʔ.ke¹/ 'oui', version plus polie, plus formelle.

En outre, dans les interactions verbales, il est indispensable de respecter les codes de tours de parole (y compris des hésitations), qui sont souvent signalés en birman par l'emploi des particules énonciativesⁱ. En effet, c'est à travers l'emploi de diverses particules discursives/ énonciatives qu'on peut observer le mécanisme/ fonctionnement de ces règles de l'interaction en birman. Kerbrat-Orecchioni (1996) propose d'ailleurs dans son modèle une notion de « synchronisation interactionnelle » qui représente l'ensemble des mécanismes d'ajustement dans la communication. Elle explique que les interlocuteurs modulent l'emploi des régulateurs pour le bon fonctionnement de l'échange. Par exemple :

- en cas de défaillance du locuteur (qui manifeste un certain embarras dans son élocution), l'auditeur a spontanément tendance à multiplier les régulateurs;
- en cas de défaillance de l'auditeur (qui produit des signes de "détachement"), le locuteur a spontanément tendance à multiplier les phatiques.

Nous envisageons ainsi d'examiner l'emploi des particules énonciatives ou discursives qui contribuent également à l'expression des régulateurs et des phatiques en birman.

2.3.4 Approche holistique

Fernandez-Vest (1994) pour sa part propose une approche holistique sous « trois éclairages » comme conditions de réussite de l'analyse particulière : **linguistique énonciative ; linguistique textualo-discursive ; pragmatique et interaction**. En ce qui concerne l'analyse de discours et l'analyse conversationnelle qui s'inscrivent toutes deux dans le cadre d'une théorie de l'action, Fernandez-Vest souligne qu'elles relèvent toutefois de deux paradigmes scientifiques différents – les sciences du langage et les ethnosciences. Elle suggère par la suite la nécessité d'un certain nombre de divergences théoriques et méthodologiques dans l'étude des particules énonciativesⁱⁱ. Selon elle, « les analyses de discours visent à élaborer des modèles de la conversation (prédictibles et non contradictoires) » et les analyses conversationnelle « prend pour objet la conversation réalisée et s'efforce d'interpréter les actes (y compris langagiers)

ⁱ Dans une étude des deux particules énonciatives en fin d'énoncé တွတ်/te²/ et တွတ်/ta²/ à l'aide d'un corpus du birman parlé, Hnin Tun (2010) a observé que lorsqu'un énoncé se termine par /ta²/, le locuteur signale à son interlocuteur qu'il est prêt à lui céder le tour de parole. En revanche, en utilisant la particule de fin de phrase /te²/, il envoie un signal qu'il n'est pas encore arrivé au bout de son discours, donc il compte continuer à parler.

ⁱⁱ Pour une explication détaillée, voir Fernandez-Vest (1994 : 20-34)

produits » (p.27). En citant Sinclair et Coulthard (1975) qui proposent le modèle d'échange en situation pédagogique, elle nous a mis en garde à l'égard de **l'ancrage culturel de la pratique discursive** qui conduit à des difficultés d'adaptation d'un modèle transculturel. Il devient de plus en plus clair dans notre recherche d'un cadre théorique pour une étude des particules discursives ou énonciatives en birman : il est quasiment impossible de rédupliquer simplement une méthodologie basée sur une langue qui vient d'une autre culture. Par exemple, dans le modèle de Schiffrin (1987) qui est basé sur l'anglais, un des critères pose comme règle que les marqueurs discursifs occupent la position initiale dans un énoncé. Or, en ce qui concerne les particules birmanes, elles occupent une position post-nominale, post-verbale, ou en fin de l'énoncé (voir aussi 1.3.2.2). Les études de Hnin Tun (2006) ont montré que les particules discursives birmanes, malgré leur position finale dans l'énoncé, expriment tout de même les fonctions semblables à des marqueurs discursifs telles que atténuer le propos ou un reproche, exprimer la compassion, signaler le tour de parole et ainsi de suite.

D'après Fernandez-Vest (1994) dans ses travaux sur le finnois et les langues fenniques, ses particules énonciatives (PEN) incluent ce que nous proposons d'appeler morphèmes indépendants pour le birman (cf. 1.3.2.1). En ce qui nous concerne, nous serions plutôt tentées de distinguer les particules énonciatives (particules qui expriment des fonctions discursives ou énonciatives) des marqueurs discursifs (morphème indépendant qui exprime un sens discursif) s'il s'agissait de préparer un inventaire des items lexicaux qui servent des fonctions discursives. Or notre but dans ce travail est d'identifier les fonctions discursives/énonciatives exprimées uniquementⁱ par les particules. Dans cette étude, nous proposons par ailleurs d'utiliser deux termes différents en ce qui concerne les morphèmes dépendants avec sens variables: 'marques' pour parler des fonctions grammaticales et 'particules' pour parler des fonctions discursives/énonciatives, mais nous nous concentrons uniquement sur les particules birmanes qui ont des fonctions discursives.

Quoi qu'il en soit, l'approche de Fernandez-Vest met en lumière également les vertus de la linguistique de corpus dans laquelle notre présent travail s'inscrit :

« un corpus large et typologiquement diversifié, préalable à toute généralisation, permet seul de repérer certaines 'anomalies' du discours :

ⁱ Plus précisément une sélection d'un nombre limité de particules

dans la conversation ordinaire, l'interlocuteur peut ne pas réagir au stimulus du locuteur, ou réagir à l'inverse de son attente. L'échange conversationnel ne saurait être réduit à un acte intentionnel, puisque le locuteur ne décide pas seul de la signification de son acte : in s'agit d'une négociation conjointe et constante des significations » (p.28)ⁱ

En outre, une méthodologie inspirée de la linguistique de corpus (qui, à l'aide des logiciels concordanciers, facilite le repérage des collocations et des contextes transphrastiques) nous permet également de prendre en compte plus facilement la dimension « intersubjectivité » dans les échanges réels dans un contexte naturel.

Pour terminer, nous considérons une autre dimension des particules énonciatives qui mérite une certaine attention, également constatée chez Fernandez-Vest : il s'agit de **la distinction entre l'ancrage explicite et implicite**. Selon ce propos, les parties du discours que l'on traite d'habitude dans la linguistique formelle, telles que les déictiques d'usage d'ordinaire (monstration, anaphore) et les adverbes attitudinels – épistémiques (ex. 'probablement') ou évaluatifs (ex. 'malheureusement') « réalisent un ancrage explicite de l'énoncé dans le contexte : on pourrait leur donner une représentation sémantique dans le lexique » (ibid. p.29). C'est également le cas pour nos morphèmes indépendants en birman dont certains peuvent avoir des fonctions discursives comme dans d'autres langues : par exemple, နည်းနည်း/ *ne³.ne³* / 'un peu' ; ခဏ/ *k^hə.na¹* / 'un instant' [cf. (2.24) et (2.25) respectivement].

(2.24) နည်းနည်း ယူ မယ် နော်။
ne³.ne³ yu² me³ na²
 un peu prendre MFV PTCL
 Puis-je prendre un peu ?(littéralement : j'en prends un peu, d'accord?)

(2.25) ခဏ ယူ မယ် နော်။
k^hə na¹ yu² me³ na²
 un instant prendre MFV PTCL
 Puis-je (l)'emprunter 2 secondes? (littéralement : Je (le) prends un instant, d'accord?)

En revanche, **les particules énonciatives ancrent implicitement l'énoncé** : « elles ne peuvent pas (aisément) qualifier l'univers intérieur du texte, mais doivent être interprétées comme **véhiculant les attitudes et commentaires d'un énonciateur** »

ⁱ Sur cette question, elle nous renvoie également à Hakulinen, A. (1989)

(ibid.).^{lxxxix} Cette notion de l’ancrage implicite insiste en fait sur la **construction transphrastique**. C’est exactement ce que montrent par exemple, (2.16), (2.17) ou (2.21). Ainsi pour expliquer davantage les exploitations possibles de la catégorie « particules et locutions particulières » dans une perspective d’analyse transphrastique, Fernandez-Vest (qui cite Wierzbicka, 1986) soulève un aspect fondamental que nous tenons à considérer dans nos analyses : « Les critères d’identification n’étant ni morphologiques (invariabilité), ni syntaxiques, l’on entendra par particules de petits mots que l’on considère ne pas influencer sur le sens propositionnel de l’énoncé, mais lui apporter un sens supplémentaire » (p.31). C’est en effet ce sens « supplémentaire » qu’expriment les particules birmanes qui nous conduit à mener cette enquête.

2.3.5. Notre choix du terme *particule énonciative*

En somme, comme l’a constaté Fernandez-Vest (1994), « les critères retenus par l’analyse du discours sont hétérogènes et les dénominations sont variées // « particules / marqueurs / ponctuateurs » – « discursifs / énonciatifs / modaux / expressifs » etc.// (p.31). C’est un constat tout à fait récurrent chez tous ceux qui tentent d’étudier ces « petits mots » dont les fonctions sont difficiles à cerner selon leurs fonctions grammaticales mais qui jouent toutefois un rôle fondamental dans l’interaction verbale. En ce qui concerne notre travail, nous avons adopté « discursif » et « énonciatif » et les avons utilisés d’une manière interchangeable jusqu’à maintenant. Afin de pouvoir trancher enfin entre « discursif » et « énonciatif », nous faisons une comparaison de leurs fonctions respectives qui sont considérées dans divers travaux sur le sujet. Nous commençons par présenter le tableau de certains linguistes qui utilisent l’un ou l’autre des deux termes. Nous indiquons également (dans les notes) les langues sur lesquelles ils reposent leurs travaux. Cette liste assez banale nous permet tout de même de voir que primo, la plupart des travaux reposent sur le français (parlé) ; secundo, ceux qui

^{lxxxix} Elle a ajouté : « ...la référence implicite ne qualifie pas le *dit* en tant que tel, mais le processus énonciatif lui-même et certains aspects de ses implications interlocutives ». Elle l’explique avec un exemple qui suit : les PEN *Enfin* et *quoi* à la position initiale d’un énoncé permet au locuteur d’ancrer implicitement l’énoncé dans (des attitudes et des sentiments rapportés à) un contexte énonciatif [Comparer (a) *Je suis là maintenant.* et (b) *Enfin, quoi, je suis là maintenant.*]

travaillent sur les langues non-occidentales (ex. l’ewe, le coréen, le finnois...) semblent souvent préférer « énonciatif »ⁱ (cf. Tableau 49).

Discursif	Énonciatif
<p>Parmi les linguistes dans la tradition française ou francophone qui privilégient le terme « discursif » se trouvent (dans l’ordre alphabétique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Andersen (1996, 2007)ⁱⁱ ; • Blanche-Benveniste (1990, 1997)ⁱⁱⁱ ; • Dostie (2004, 2007)^{iv}, • Hansen, M-B M (1995, 1998, 2004)^v, • Paillard (1998, 1999, 2005, 2006, 2009, 2010)^{vi}; • Pusch (2006)^{vii} ; • Teston-Bonnard (2010)^{viii}, • Traverso (1996)^{ix}, inter alias 	<p>Parmi les linguistes qui utilisent le terme « énonciatif » se trouvent (dans l’ordre alphabétique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ameka (1998)^x ; • Chanet (2001)^{xi} ; • Chang (2005)^{xii} • Ducrot (1980, 1985)^{xiii} ; • Fernandez-Vest (1994)^{xiv} ; • Kerbrat-Orecchioni (1980, 1986, 1992, 2005 etc.) ; • Roulet (1985)^{xv}; • Vion (1996, 2001)^{xvi} pour ne citer que quelques uns.

Tableau 49 : linguistes qui utilisent les termes « discursif » et « énonciatif »

On trouve également des linguistes qui utilisent les deux termes dans le même travail : par exemple, Paillard (2010) dans « Marqueurs discursifs et scène énonciatif » ou Kerbrat-Orecchioni (1980, 1992, 2001, etc.) et Jean-Michel Adams (2005, 2006)^{xvii} qui disent tantôt « discursif » tantôt « énonciatif ». Il y a même ceux qui utilisent les deux termes comme s’il s’agissait de deux phénomènes différents [par exemple: Cisse, (2008) qui travaille sur le wolof : *Approche énonciative et discursive de*

ⁱ On notera que Paillard qui travaille sur le russe et le khmère utilise les deux termes d’une manière interchangeable.

ⁱⁱ Travaille sur le français

ⁱⁱⁱ id.

^{iv} id.

^v Travaille sur le français et utilise également *discourse particles* dans ses travaux en anglais

^{vi} Travaille principalement sur le russe et plus récemment sur le khmère aussi

^{vii} Travaille sur les langues romanes, y compris le français, le catalan, le gascon ; traill également sur la linguistique de corpus, l’aspectualité et les particules modales.

^{viii} Sur le français

^{ix} sur le français

^x Travaille sur Ewe, une langue d’Afrique

^{xi} sur le français

^{xii} sur le coréen

^{xiii} principalement sur le français

^{xiv} sur le finnois et les langues finno-ougriennes

^{xv} principalement sur le français

^{xvi} id.

^{xvii} id.

la 'structure thématique des énoncés en Wolof¹]. Nous proposons ensuite de considérer les traits caractéristiques typiquement associés à chacun des deux termes en question. Le Tableau 50 présente d'une part les caractéristiques clés des fonctions discursives ou énonciatives et, d'autre part si elles sont traitées sous la rubrique « discursif » ou « énonciatif ».

Caractéristiques et fonctions concernés	Discursif	Enonciatif
Il s'agit d'une classe de mots aux contours flous et catégoriellement hétérogènes	Paillard	Fernandez-Vest
Haut degré de récurrence	Pusch, Paillard	Fernandez-Vest
Invariabilité morphologique/figement morphologique	Anderson, Dostie & Pusch	Ameka
Optionalité sur le plan syntaxique ; Optionalité sémantique par rapport au contenu propositionnel ; aucune contribution à la vériconditionnalité du contenu ; Le sens procédural ; la force illocutoire ; polyfonctionnalité pragmatique	Anderson, Dostie & Pusch, Paillard Teston-Bonnard	Ameka Fernandez-Vest, Kerbrat-Orecchioni
Les études sur le sujet rejettent une approche formelle pour privilégier une perspective fonctionnelle	Pusch	Fernandez-Vest
Intersubjectivité - manifeste un lien direct à l'interaction entre les locuteurs implicitement ou explicitement présents dans le discours	Dostie & Pusch, Paillard, Teston-Bonnard	Ameka, Kerbrat-Orecchioni
Rôle transphrastique : fonctionnent au niveau du discours plutôt qu'au niveau de la phrase	Blanche-Benveniste, Dostie & Pusch	Fernandez-Vest, Kerbrat-Orecchioni

Tableau 50 : les fonctions impliquées/traitées dans les études sur « le discursif » et « l'énonciatif »

Comme l'illustre le Tableau 50, même si la différence n'est pas très nette entre « discursif » et « énonciatif », il nous semble, en fin de compte, que le terme « discursif » s'accorde peut-être plus avec « marqueur » et « énonciative » accompagne plus typiquement « particule ». Par ailleurs, dans notre présent travail, il s'agit uniquement des particules dont nous envisageons d'identifier les fonctions discursives. Nous avons ainsi choisi d'utiliser « particule énonciative » pour parler de nos particules

¹ Dans ce travail, il s'agit de la « structure thématique ». L'auteur situe la thématisation au centre de tous les procédés de topicalisation et de focalisation ; et soutient que les quatre niveaux ou modes d'organisation – phonologique, morphosyntaxique, sémantico-référentiel et énonciatif – sont indissociables aussi bien à l'encodage qu'au décodage du message. (p.72). Se préoccupant principalement du rapport entre la syntaxe et le discours, la distinction discursif – énonciatif semble peu important pour l'auteur car il ne l'a précisée nullepart.

birmanes, tout en utilisant les deux termes d'une manière interchangeable pour parler de leurs fonctionsⁱ.

2.4 Récapitulation : particule énonciative

En résumé, il est évident qu'il n'y a pas encore de définition consensuelle de « particule » parmi les linguistes. Toutefois, certaines caractéristiques se manifestent d'une manière récurrente d'une étude à l'autre. Nous retenons les suivantes pour les particules birmanes : 1) elle sont des lexèmes brefs qui ne sont pas autonomes sur le plan syntaxique, et elles s'attachent toujours à un autre lexème ; 2) certaines remplissent des fonctions grammaticales (avec de degrés de grammaticalisation très divers), alors que d'autres n'ont pas de fonctions dans la construction syntaxique ; 3) On observe un continuum qui va d'emplois caractérisables grammaticalement à d'autres qui le sont moins, jusqu'à des emplois 'non fonctionnels' ou seulement pragmatiques. Après avoir considéré une gamme d'études sur le discursif et l'énonciatif, dont la distinction n'est pas nette non plus, car les approches et les caractéristiques se chevauchent, nous avons choisi d'utiliser les termes suivants dans le présent travail : « marque » pour les particules avec fonction grammaticales ; « particules énonciatives » pour celles qui ont des « fonctions discursives ».

Notre approche holistique qui s'inscrit dans les théories de la linguistique de l'énonciation tient compte de l'aspect interactionnel qui souligne le rôle du sujet parlant et l'altérité dans l'interaction. C'est le contenu procédural que nous considérons dans notre étude des particules énonciatives.

ⁱ Dans d'autres projets lorsqu'il s'agit d'exécuter une étude beaucoup plus générale des fonctions discursives en birman ou d'inventorier des items lexicaux birmans qui expriment le sens discursif, nous pouvons également utiliser le terme « marqueurs discursifs » qui inclut également les particules énonciatives.